

Chapitre 4

Impact du travail indépendant et de l'entrepreneuriat ⁽¹⁾ ⁽²⁾

Ce chapitre étudie l'impact de la création d'entreprises, tant en termes d'apport économique que de profit individuel. Les données qui y sont présentées dressent un tableau d'ensemble de la dynamique entrepreneuriale au sein de l'UE, comprenant la création et la cessation d'entreprises, ainsi que leur survie. Elles révèlent que les entrepreneurs issus de classes défavorisées et sous-représentées ont des entreprises de relativement petite taille et dotées d'un potentiel de croissance moindre que celui de la population prise globalement. On note néanmoins d'importants avantages en termes d'ancrage au marché du travail pour les entrepreneurs en soi, de même que d'autres bienfaits comme une plus grande satisfaction de la vie.

⁽¹⁾ Note de la Turquie:

Les informations figurant dans ce document et faisant référence à «Chypre» concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République turque de Chypre du Nord (RTCN). Tant qu'une solution durable et équitable n'aura pas été trouvée dans le cadre des Nations unies, la Turquie maintiendra sa position sur la «question chypriote».

⁽²⁾ Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne:

La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

Dynamique d'entreprise

Encadré 4.1. Principales conclusions — Dynamique d'entreprise

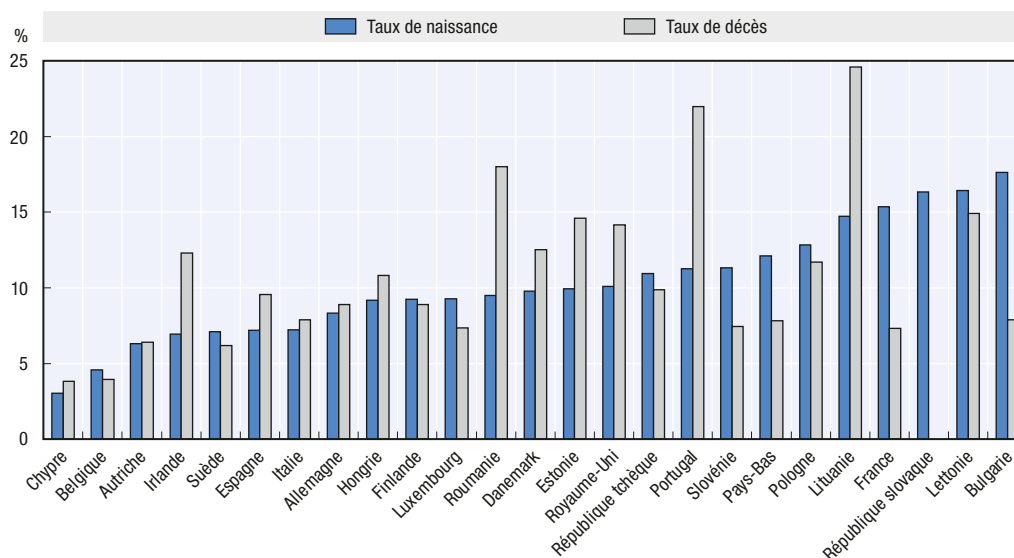
- Les données concernant précisément les taux de création, de cessation et de survie des entreprises gérées par des personnes issues de groupes défavorisés et sous-représentés sont très limitées. Toutefois, ce que l'on sait de la dynamique d'entreprise parmi l'ensemble des effectifs entrepreneuriaux livre une série d'informations intéressantes:
 - ❖ Il existe une corrélation entre les taux de création et de cessation d'entreprise: les pays présentant des taux de création élevés ont aussi des taux de cessation élevés.
 - ❖ Les microentreprises, qui emploient moins de 10 personnes, détiennent les taux de création et de cessation les plus élevés.
 - ❖ Pour une année donnée, les nouvelles entreprises constituent entre 2% et 5% environ de l'emploi total.
 - ❖ Seules 80% des start-ups survivent plus de deux ans, mais ce taux varie selon les secteurs professionnels.

Taux de création et de cessation

Il semble, selon des données internationales, que la masse des entreprises soit sujette à un renouvellement important (OCDE, 2011), comme l'illustre le graphique 4.1, qui montre une certaine corrélation entre les taux de création et de cessation d'entreprises. Les pays affichant une faible proportion de naissances d'entreprises enregistrent généralement peu de décès d'entreprises, alors que ceux dont le taux de création est élevé ont tendance à avoir un taux de cessation élevé. Toutefois, ce cas de figure connaît des exceptions. Par exemple, en 2009, l'Estonie a eu un taux de création nettement supérieur à son taux de cessation, alors qu'en Lituanie c'était le contraire. Le graphique montre également que le renouvellement (créations et cessations) varie fortement d'un État membre à l'autre. Les effectifs d'entreprises chypriotes se renouvellent très peu: en 2009, le taux de création y était de 3,8%, pour 3,0% de cessations. D'autre part, les taux de création et de cessation en Lettonie s'élevaient respectivement à 16% et 15%.

Les écarts entre les taux de création et de cessation des divers États membres de l'UE ont pour résultat des pourcentages de croissance des effectifs d'entreprises différents. En 2009, le taux de cessation d'entreprises était supérieur à celui des créations dans treize États membres de l'UE, indiquant une contraction des effectifs d'entreprises. Ceci s'est manifesté le plus clairement en Lituanie, où le taux de décès était supérieur de 9,9 points de pourcentage au taux de naissance. Cependant, dans onze pays de l'UE, les créations ont été supérieures aux cessations en 2009, la Bulgarie et la France affichant les écarts les plus grands.

Graphique 4.1. Taux de naissance et de décès d'entreprises, 2009

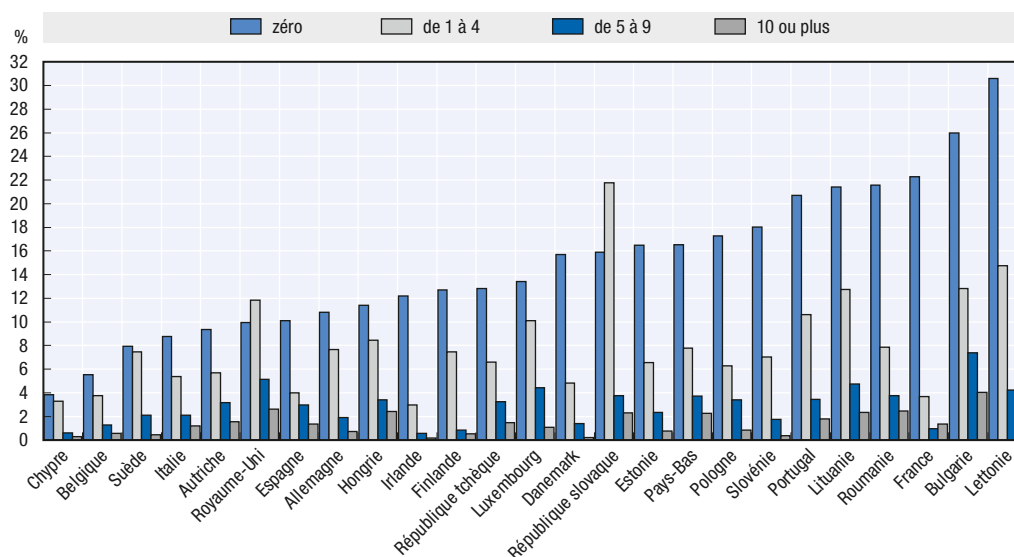


Source: Eurostat, Statistiques sur la démographie des entreprises, différences par classe de taille

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933017557>

Les graphiques 4.2 et 4.3 reprennent les taux de naissance et de décès d'entreprises par classe de taille du personnel. En général, la plupart des nouvelles entreprises débutent à la taille zéro, sans aucun salarié (graphique 4.2). Par ailleurs, les entreprises sans aucun salarié ont le plus de risques d'échouer (graphique 4.3). Bien que peu d'entreprises soient créées avec plus de 4 travailleurs d'emblée, celles-ci ont moins de probabilités d'échouer.

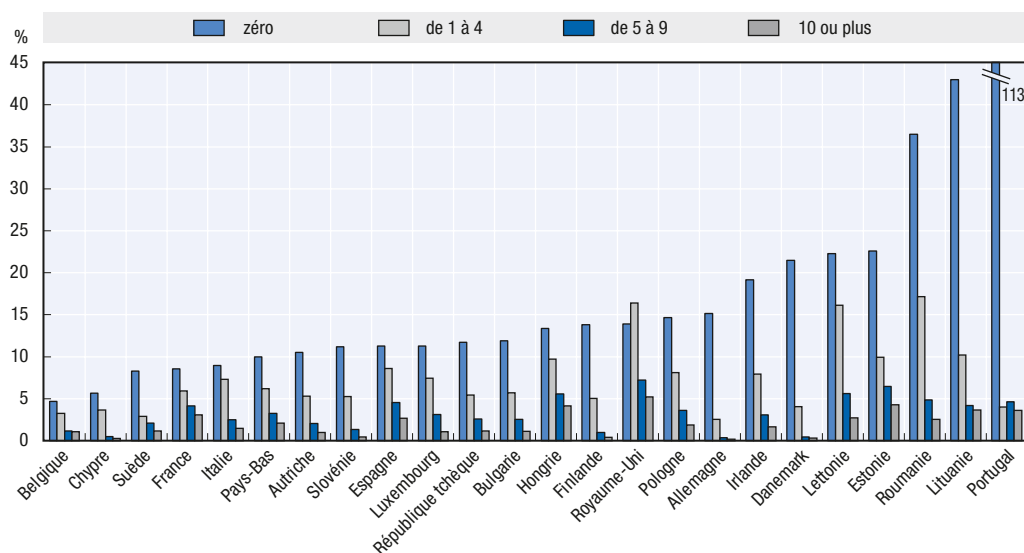
Graphique 4.2. Taux de création d'entreprises par taille d'entreprise, 2009



Source: Eurostat, Indicateurs sur la démographie des entreprises

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933017576>

Graphique 4.3. Taux de cessation d'entreprises par taille d'entreprise, 2009



Source: Eurostat, Indicateurs sur la démographie des entreprises

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933017595>

Création d'emplois et survie

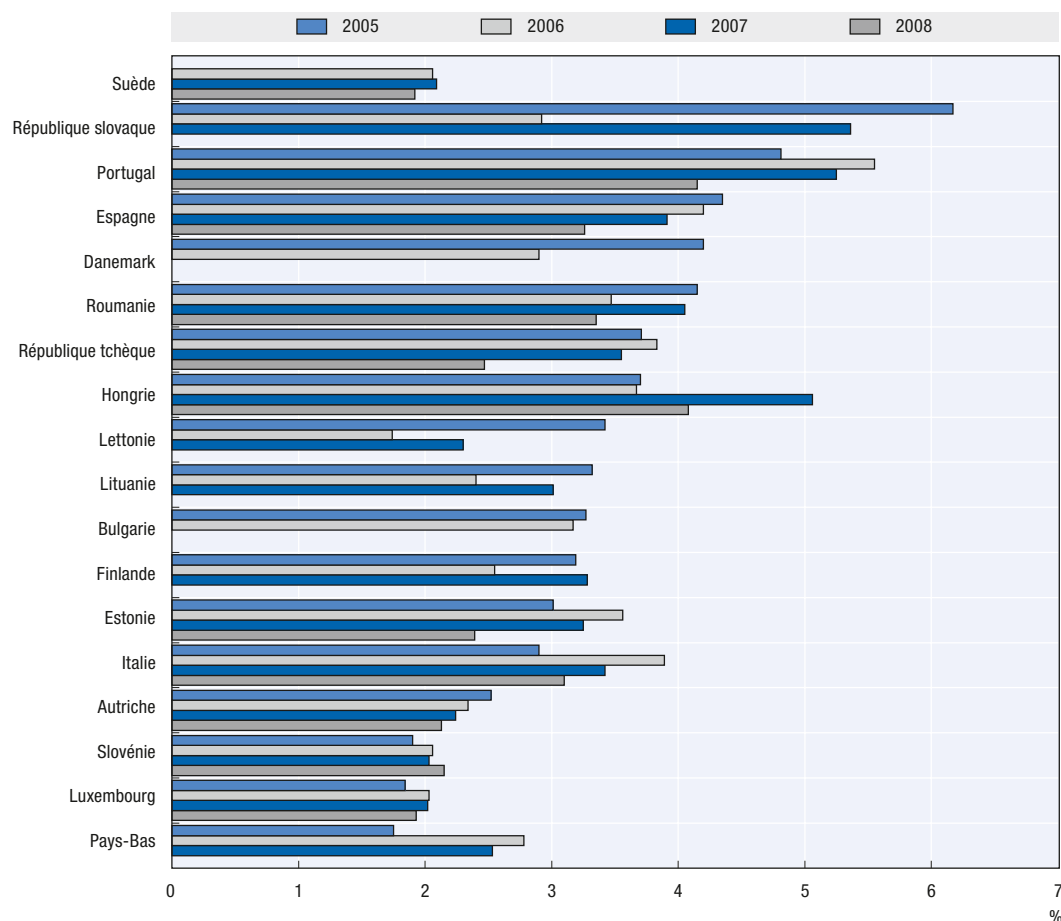
Le graphique 4.4 montre que la création de nouvelles entreprises est importante pour la création d'emplois, mais qu'il existe des écarts notables entre pays dans les proportions d'emplois créés par les nouvelles entreprises. Sont ici prises en considération les entreprises comptant au moins un salarié, ce qui exclut les activités d'indépendant. Pendant la période 2005-2008, les nouvelles entreprises employant du personnel ont pourvu à plus de 4% de l'emploi total au Portugal et en République slovaque, ce qui est près de deux points de pourcentage de plus qu'en Slovénie, en Suède et au Luxembourg notamment.

Le graphique 4.5 se penche sur le taux de survie des entreprises. Au bout d'un an, ce taux est inférieur à 90% dans pratiquement tous les pays de l'UE, et inférieur à 80% après deux ans. Le tableau A indique les taux de survie de la production dans divers pays de l'UE, tandis que le tableau B indique ceux des services, les sociétés de services enregistrant de manière générale des taux de survie plus faibles. Certains pays, comme les Pays-Bas, ont un taux de survie bas, alors que pour d'autres, comme l'Autriche, ce taux est élevé.

Chiffre d'affaires, emploi et revenu

Encadré 4.2. Principales conclusions — Chiffre d'affaires, emploi et revenu

- Les femmes et les jeunes indépendants ont généralement moins de personnel et un chiffre d'affaires inférieur à celui du groupe des indépendants pris globalement. Les personnes peu qualifiées ont souvent moins de personnel et un chiffre d'affaires plus bas que celles possédant un diplôme plus élevé, mais dans certains pays, ce schéma est inversé.
- Les hommes indépendants ont tendance à gagner plus que les femmes indépendantes, et ces dernières gagnent généralement un peu moins que les femmes salariées. De manière générale, les jeunes indépendants gagnent moins bien leur vie que les adultes indépendants.

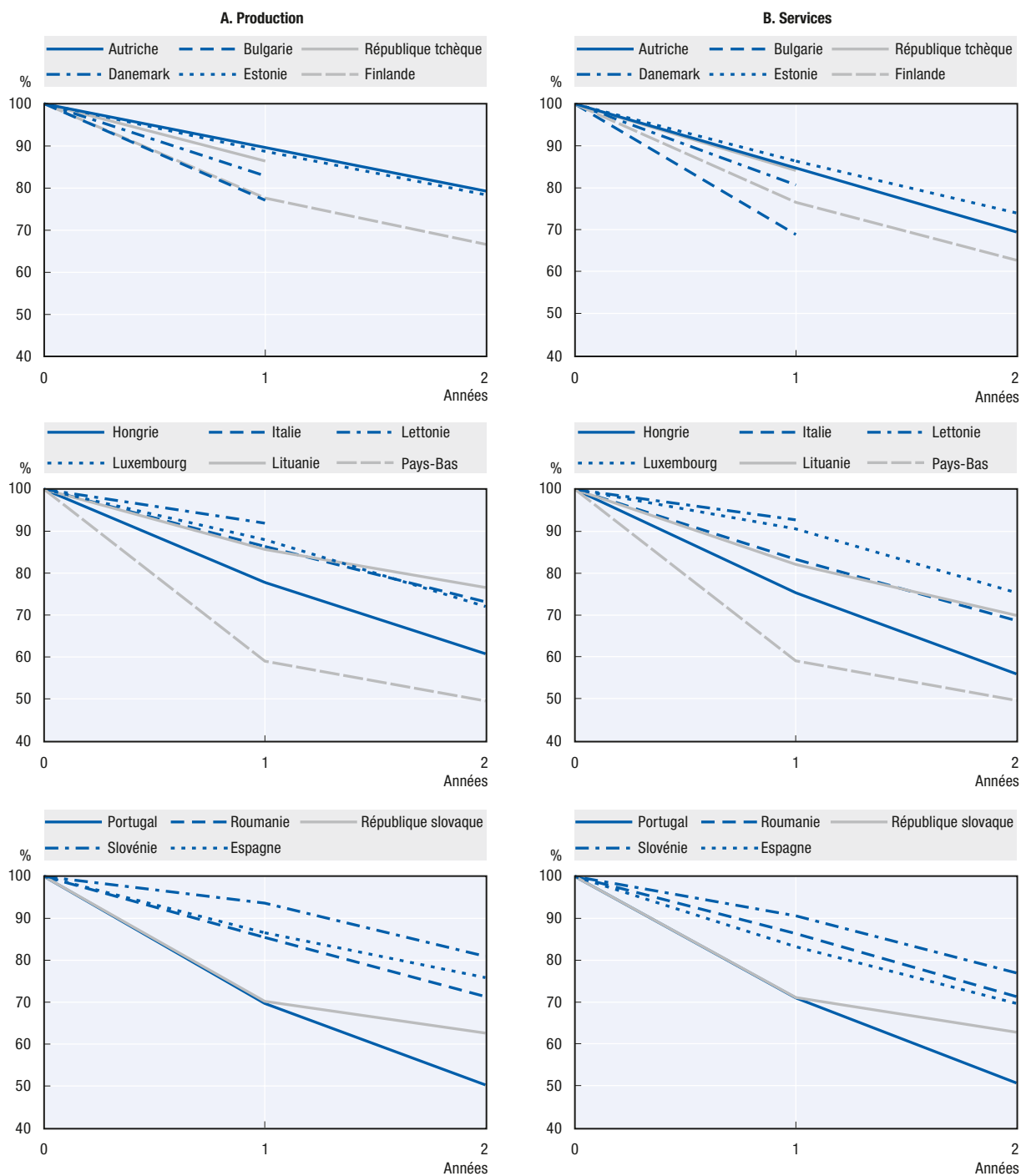
Graphique 4.4. **Création d'emplois par de nouvelles entreprises avec personnel, 2008**

Source: Données adaptées de l'OCDE (2012), Panorama de l'entrepreneuriat, OCDE Paris.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933017614>

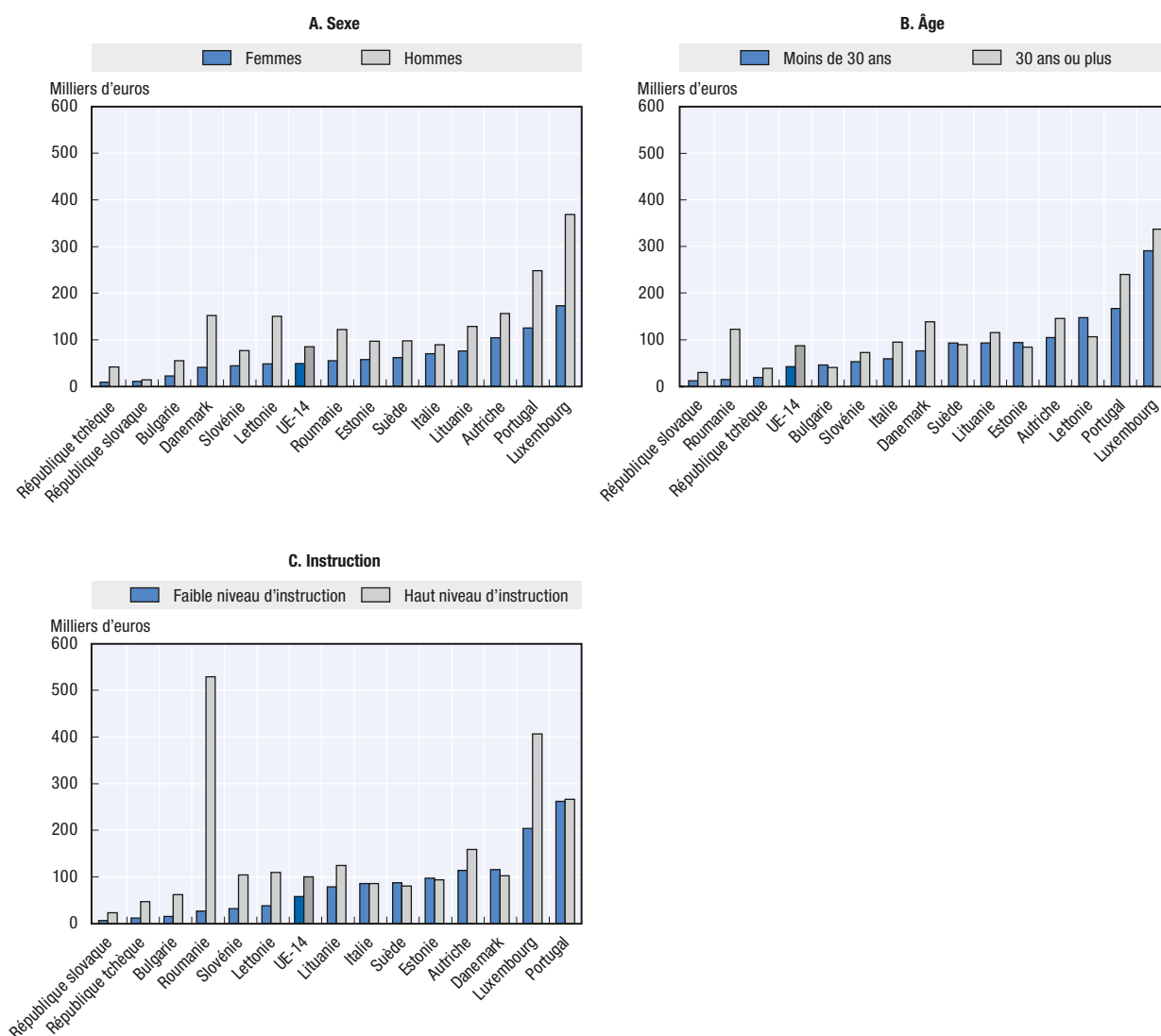
Comme le montre le graphique 4.6, les femmes indépendantes de l'UE dirigent souvent des entreprises ayant un chiffre d'affaires moins élevé que celles de leurs homologues masculins, et ceci est valable dans tous les pays couverts par l'étude. De manière analogue, les entreprises détenues par des jeunes indépendants ont généralement un chiffre d'affaires inférieur à celui des entrepreneurs plus âgés, exception faite de la Suède et de l'Estonie, et les entreprises administrées par des indépendants ayant un faible niveau d'éducation ont un chiffre d'affaires plus modeste que celles menées par des personnes davantage instruites. Le graphique 4.7 révèle un canevas similaire en matière d'emploi, les entreprises gérées par des femmes et des jeunes employant généralement moins de personnel. Toutefois, le tableau est moins clair pour les personnes à faible niveau d'éducation: dans des pays comme le Luxembourg, le Danemark, la Roumanie, l'Italie et la Suède, les entreprises dirigées par ce groupe emploient en moyenne plus de personnel que celle détenues par des personnes plus instruites. On remarque aussi des différences dans la taille des sociétés administrées selon les pays: en moyenne, les entreprises du Portugal, de Lettonie et de Lituanie ont tendance à être plus grandes que celles de République tchèque, de République slovaque et de Bulgarie.

Graphique 4.5. Taux de survie des entreprises, cohorte 2005



Source: Données adaptées de l'OCDE (2012), Panorama de l'entrepreneuriat 2012.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933017633>

Graphique 4.6. **Chiffre d'affaires moyen, 2005**

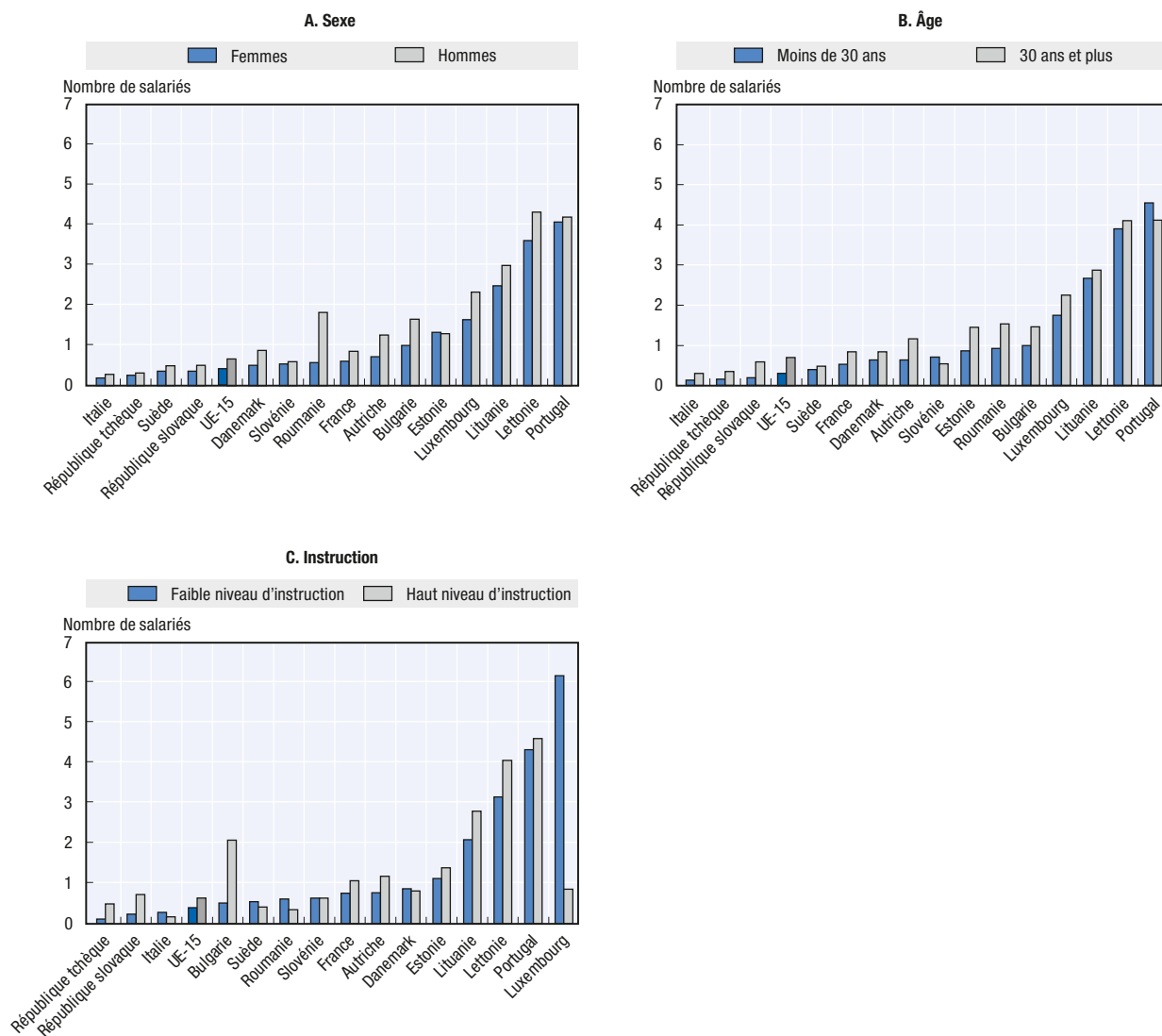
Notes: 1. La moyenne UE-14 comprend les États suivants: l'Autriche, la Bulgarie, le Danemark, l'Estonie, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, la Roumanie, la Slovénie et la Suède. 2. Un faible niveau d'instruction est assimilé à l'enseignement primaire et secondaire inférieur (niveaux 1 et 2) et un haut niveau d'instruction supérieur est assimilé au premier cycle et au deuxième cycle de l'enseignement supérieur (niveaux 5 et 6).

Source: Eurostat, Facteurs de réussite des entreprises 2005.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933017652>

Le graphique 4.8 examine les revenus tirés du travail indépendant dans une série de pays de l'UE. De nombreuses entreprises ne procurent que de modestes revenus à leurs propriétaires, un montant de moins de 10 000 EUR étant courant. Ici aussi, on note en outre des différences de sexe et de tranche d'âge: en 2010, si le revenu moyen du travail indépendant était de 15 150 EUR pour un homme, il s'élevait à 14 402 EUR seulement pour une femme, soit une différence de 748 EUR. Toutefois, les femmes indépendantes gagnent en moyenne plus que les hommes dans un petit nombre de pays, à savoir: la Finlande, l'Autriche, la République tchèque et la Lettonie. Ces mêmes

Graphique 4.7. Nombre moyen de salariés, 2005



Notes: 1. La moyenne UE-15 comprend les États suivants: l'Autriche, la Bulgarie, le Danemark, l'Estonie, la France, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, la Roumanie, la Slovénie et la Suède. 2. Un faible niveau d'instruction est assimilé à l'enseignement primaire et secondaire inférieur (niveaux 1 et 2) et un niveau d'instruction supérieur est assimilé au premier cycle et au deuxième cycle de l'enseignement supérieur (niveaux 5 et 6).

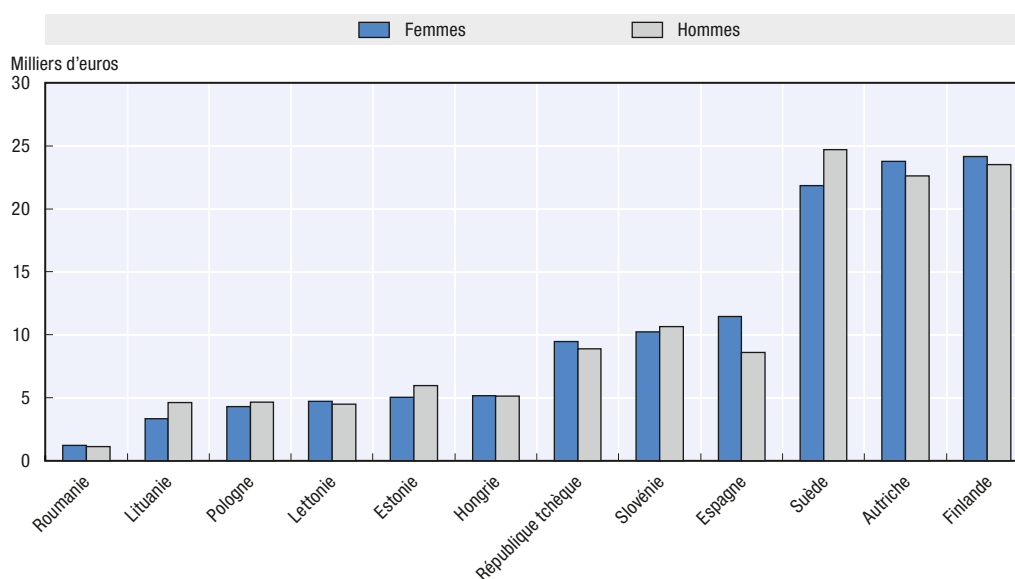
Source: Eurostat, Facteurs de réussite des entreprises 2005.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933017709>

pays présentent également des différences de revenus entre les jeunes indépendants (18-24 ans) et les adultes indépendants (18-64 ans): en 2010, le revenu moyen du travail indépendant des jeunes était de 13 341 EUR, contre 17 580 EUR pour les adultes.

Le graphique 4.9 compare les femmes indépendantes et salariées. À l'exception de la République tchèque, les femmes indépendantes gagnent moins que les salariées dans tous les autres pays.

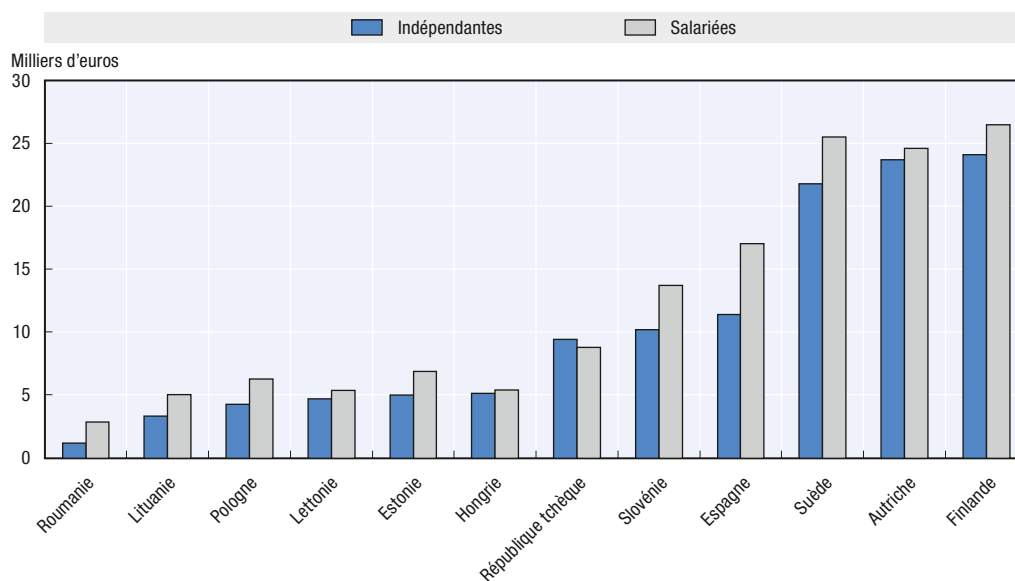
Graphique 4.8. Revenu moyen du travail indépendant, 2011




Source: Eurostat, Statistiques sur le revenu et les conditions de vie 2011.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933017766>

Graphique 4.9. Revenu moyen des femmes, 2011



Source: Eurostat, Statistiques sur le revenu et les conditions de vie 2011.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933017785>

Qualité de l'emploi

Encadré 4.3. Principales conclusions — Qualité de l'emploi

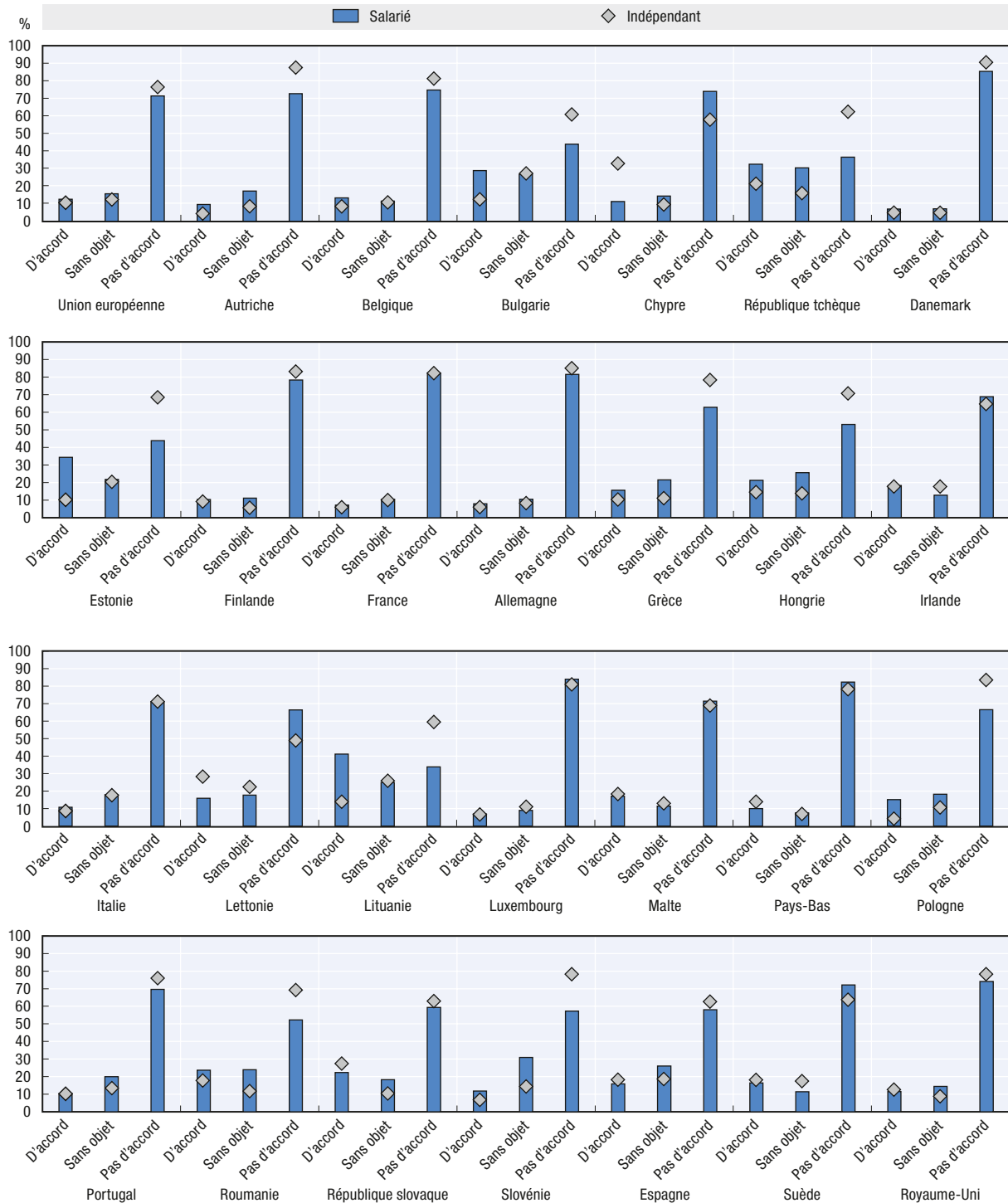
- La stabilité de l'emploi ne semble pas faire l'objet de différences de perception sensibles, qu'il s'agisse de personnes salariées ou indépendantes.
- En Europe en 2011, les indépendants travaillaient en moyenne près de 8 heures de plus par semaine normale que les salariés.
- La mesure dans laquelle le travail indépendant est perçu comme meilleur pour la santé et pour l'équilibre vie privée-travail varie au sein du groupe des indépendants: certains ont choisi le statut d'indépendant à cette fin, mais d'autres trouvent le travail indépendant moins favorable à cet égard.

Dans la plupart des pays de l'UE, la probabilité qu'une personne salariée admette qu'elle risque de perdre son emploi dans les six prochains mois est légèrement supérieure à celle d'un indépendant (graphique 4.10). En moyenne, en Europe, 12,6% des salariés craignent de perdre leur emploi, contre 10,5% des indépendants. Cependant, l'écart est réduit et, dans quelques pays, les indépendants ont en réalité plus peur que les salariés de perdre leur emploi (Chypre, Finlande, Lituanie, Malte, Slovaquie, Espagne, Suède et Royaume-Uni).

Les horaires chargés sont une autre caractéristique marquée du travail indépendant (graphique 4.11). En 2010, les indépendants ont travaillé en moyenne 48,1 heures par semaine normale, contre 40,4 heures pour les salariés. De plus, 54,9% des indépendants travaillent plus de 40 heures par semaine, contre 19% des salariés seulement. L'écart entre ces deux groupes varie de pays en pays, ceux de la Lettonie et de la Suède étant relativement faibles mais ceux de la Grèce, de la Belgique, du Luxembourg et de la Pologne étant plus grands.

Bien que bon nombre de gens deviennent indépendants pour des raisons de qualité de vie, les répercussions sur la santé et l'équilibre travail-vie privée sont plutôt complexes. Comme le montre le graphique 4.12, si d'une part un nombre plus important d'indépendants que de salariés affirme que leur travail a une influence positive sur leur santé, d'autre part, les indépendants rapportent aussi plus souvent des impacts négatifs sur la santé. Pour ce qui est de l'équilibre travail-vie privée, on ne constate pas de différence majeure entre les indépendants et les salariés en général, et près de 30% de chaque groupe ont le sentiment d'avoir atteint un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Mais au-delà de ces moyennes, les indépendants font également plus souvent part tant de problèmes d'incompatibilité du travail avec les engagements sociaux que de retombées positives de l'activité indépendante sur cet équilibre privé-professionnel. Il semble donc que l'activité indépendante augmente la satisfaction d'une partie des gens vis-à-vis de leur emploi, mais pas de l'ensemble.

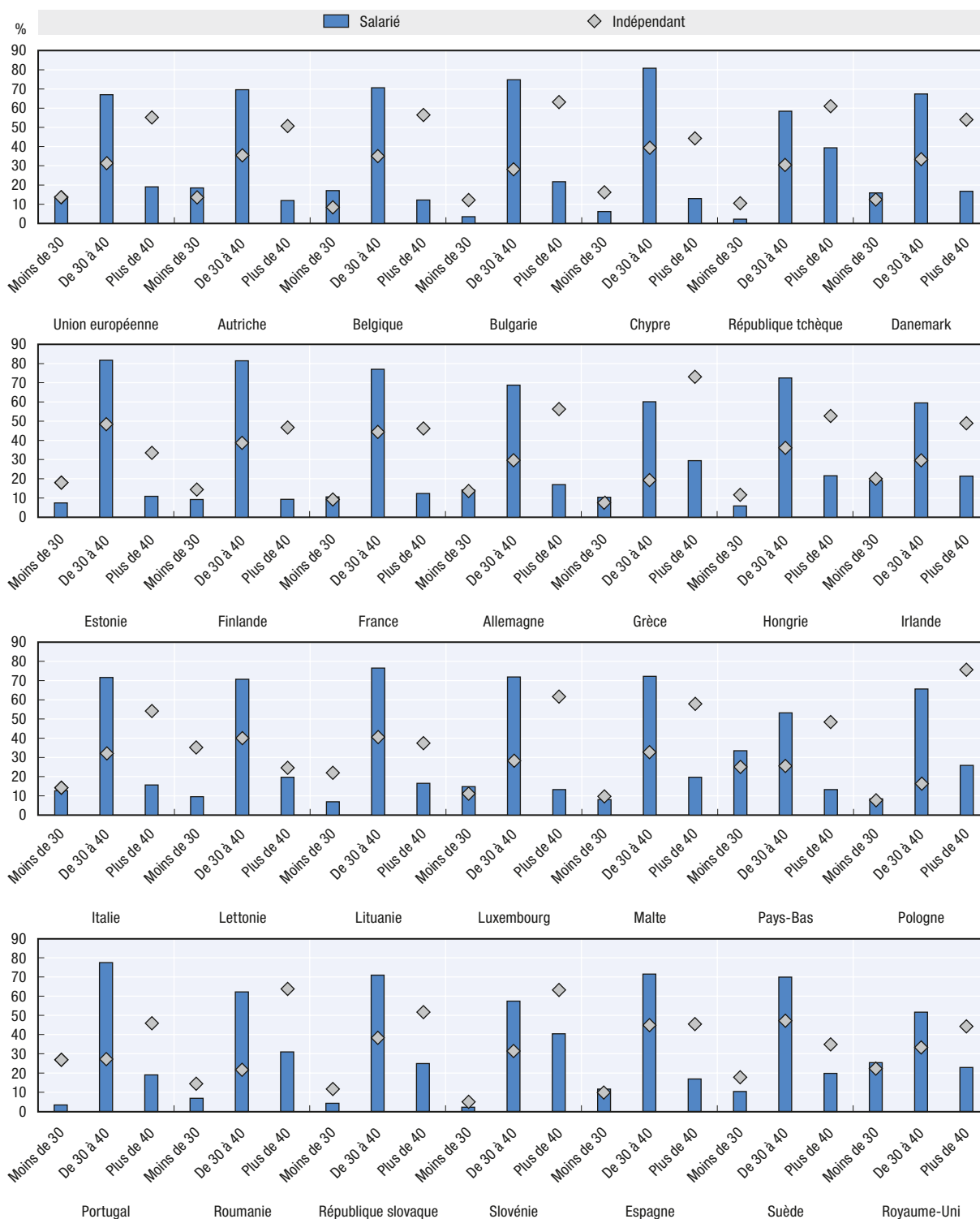
Graphique 4.10. **Stabilité de l'emploi, 2010**
«Je risque de perdre mon travail au cours des 6 prochains mois»



Source: Eurofound (2012), Cinquième enquête européenne sur les conditions de travail, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933017804>

Graphique 4.11. Heures de travail, 2010
«Combien d'heures travaillez-vous d'habitude par semaine?»

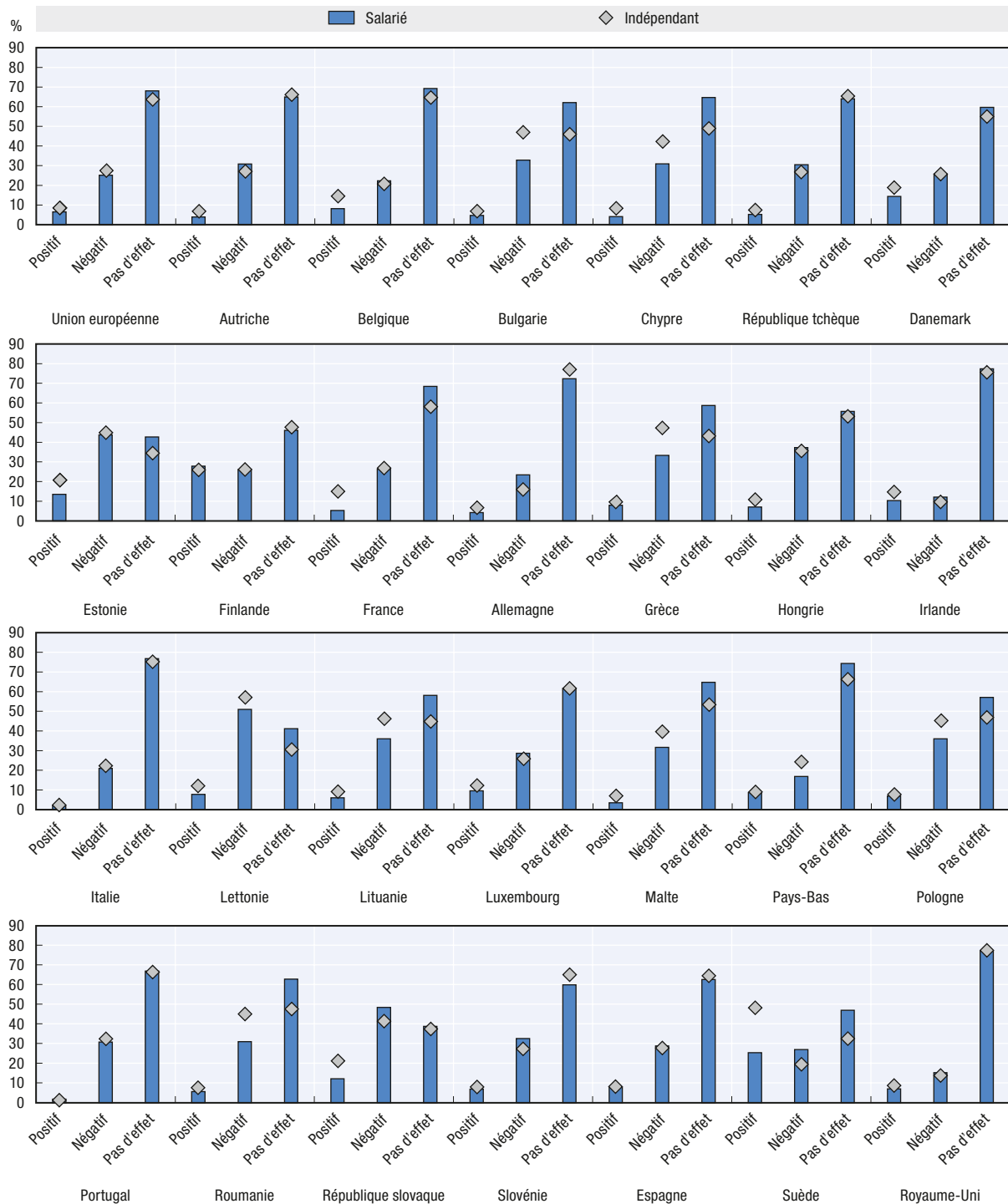


Source: Eurofound (2012), Cinquième enquête européenne sur les conditions de travail, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933017823>

Graphique 4.12. Impact du travail sur la santé, 2010

«Votre travail a-t-il un effet sur votre santé?»

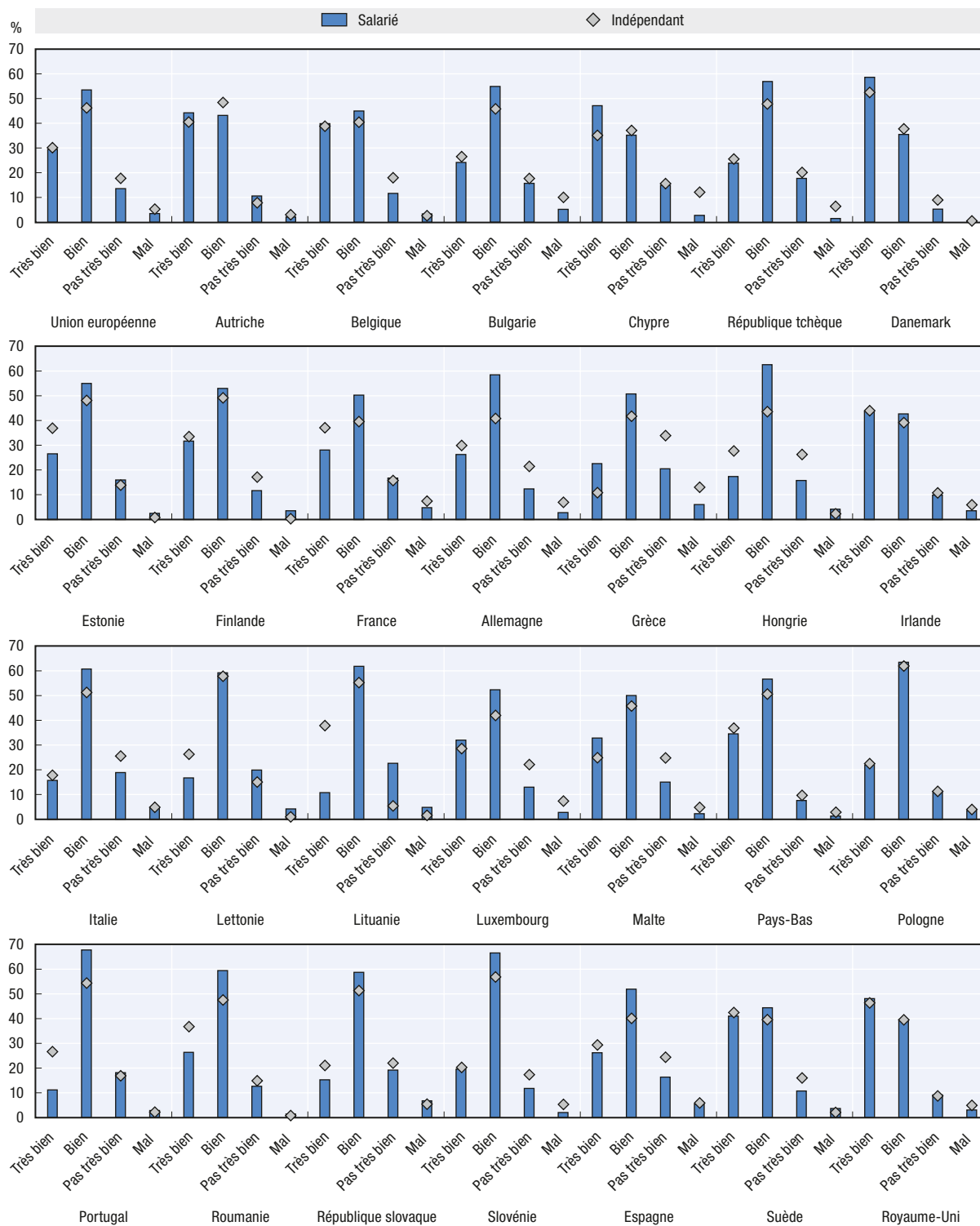


Source: Eurofound (2012), Cinquième enquête européenne sur les conditions de travail, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933017842>

Graphique 4.13. **Équilibre vie professionnelle-vie privée, 2010**

«Dans quelle mesure vos horaires de travail s'accordent-ils avec vos engagements sociaux et familiaux en dehors de votre travail?»



Source: Eurofound (2012), Cinquième enquête européenne sur les conditions de travail, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933017861>

Références

OCDE (2011), «Panorama des régions de l'OCDE 2011», Éditions OCDE, http://www.oecd-ilibrary.org/urban-rural-and-regional-development/panorama-des-regions-de-l-ocde-2011_reg_glance-2011-fr



Extrait de :

The Missing Entrepreneurs

Policies for Inclusive Entrepreneurship in Europe

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264188167-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/La Commission européenne (2014), « Impact du travail indépendant et de l'entrepreneuriat », dans *The Missing Entrepreneurs : Policies for Inclusive Entrepreneurship in Europe*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264188211-6-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.